

Durée et coût du bilan de compétences :

L'entretien préalable avec un conseiller du CDG 35 est gratuit et sans engagement. Le Bilan de compétences se déroule sur une durée de **16h à 18h en face à face et 6h00 minimum de travail personnel**. Cet accompagnement s'échelonne sur **environ quatre à six mois**, durée nécessaire au travail d'élaboration et de vérifications des projets professionnels.

Le coût varie selon la durée d'accompagnement sur la base de 95€ de l'heure. Le bilan sera facturé à la collectivité après accord de l'autorité territoriale.

Démarches et Conditions d'admission

- Prise en compte de la demande sous 15 jours
- Dans un premier temps, un entretien diagnostic tripartite (l'agent, un représentant de la collectivité et un conseiller parcours professionnel du CDG) est réalisé pour présenter les différents accompagnements du CDG.
Dans un second temps, un entretien préalable est proposé gratuitement au CDG avec un conseiller parcours professionnel. Au cours de cet entretien, le conseiller présente les outils et méthodes de travail.
- Public visé : Agents de la fonction publique.
- Aucun prérequis nécessaire.

Données Qualitatives et Quantitatives

	NOMBRE pour 2022	POURCENTAGE en 2022	Commentaires
Nombre de bénéficiaires informés en 2022	12		
Nombre de bilans de compétences contractualisés en 2022	9	75%	
Bilans de compétences réalisés en 2022	10	91%	1 abandon en 2022 pour raison de santé
Enquêtes terrain effectuées en 2022	35		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Découverte d'un environnement ...15 % ➤ Découverte d'un métier71% ➤ Validation d'un métier.....14 %
Stages d'immersion réalisés	4		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Découverte d'un environnement... 0% ➤ Découverte d'un métier.....25% ➤ Validation d'un métier.....75%
Taux satisfaction globale des bénéficiaires (satisfait et très satisfait)	11	100%	
Taux d'entretien de suivi à 6 mois réalisés	8/8	100%	

Situation à 6 mois	POURCENTAGE en 2021
Ayant changé de situation	37.5%
En formation ou ayant suivi une formation	50%
En démarche VAE	/
Reconversion professionnelle	/
Changement/Evolution de poste	12.5%
Mutation	35.5%
Autres (recherche d'emploi, aménagement du poste, disponibilité, réduction du temps de travail, rupture conventionnelle...)	12.5%